

# L'Arrivage

## NOTRE FÊTE NATIONALE

La Municipalité d'Adstock, en collaboration avec la communauté de Sacré-Cœur-de-Marie, organise dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie, une fête familiale le dimanche 23 juin afin de souligner la Fête nationale du Québec. Dès 12h00, plusieurs activités familiales vous seront offertes : olympiades interfamilles, jeux gonflables, parcours de bootcamp, jeux de fers, etc. En soirée, nous vous offrons un méchoui, Samuel Jacques en spectacle ainsi qu'un feu d'artifice pour clore la journée en beauté. Vous pouvez vous procurer des billets pour le méchoui au coût de 25 \$ à la Coop multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie et au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher du secteur St-Méthode.

Il est également temps de créer des équipes pour les olympiades interfamilles au coût de 100 \$ par équipe (10 personnes par équipe donc 10 \$ par personne).

Pour plus de détails, consultez la page Facebook : Loisirs – Municipalité d'Adstock et les affiches dans les différents commerces de la municipalité.



**JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AÎNÉES**  
15 juin

**Victime ou témoin, agissez!**  
Ligne téléphonique Aide Abus Aînés 1 888 489-ABUS (2287)

Se faire humilier, discriminer, menacer, Soutirer de l'argent, faire pression pour hériter... Être impatient, insulter, ridiculiser, rudoyer... C'est aussi ça la maltraitance.

15 juin

[maltraiteeaines.gouv.qc.ca](http://maltraiteeaines.gouv.qc.ca)

LA SANTÉ POUR TOUS

Santé et Services sociaux Québec

# Adstock s'active !

SESSIONS D'ESSAI D'ACTIVITÉS PHYSIQUES, ANIMÉES PAR UN KINÉSIOLOGUE

## GRATUIT

### 50 ans et plus

LES LUNDIS À 10H AM  
JUIN, JUILLET ET AOÛT

DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ. VOIR LA PROGRAMMATION.

CES SESSIONS SONT POSSIBLES GRÂCE AU SECURÉTIARIAT AUX AÎNÉS ET À CLUB AMITIÉ FADOQ ST-MÉTHODE. COLLABORATION ÂGE D'OR TOURNESOL ST-DANIEL, ÂGE D'OR SACRÉ-CŒUR-DE-MARIE ET BEAUFOLEIL ST-MÉTHODE

## RÉSIDENTS DU LAC DU HUIT

MESSAGE IMPORTANT



## PLAN D'ACTION VISANT L'ÉRADICATION DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS

GUY CHATEAUNEUF / LUC BÉDARD

INFO : [WWW.LACDUHUIT.COM](http://WWW.LACDUHUIT.COM)

Comme vous le savez tous, le myriophylle à épis a été détecté officiellement dans notre lac l'été dernier par une équipe spécialisée du RAPPEL. Il y a URGENCE d'agir pour éradiquer cette plante envahissante et empêcher que notre lac ne devienne d'ici 3 à 5 ans impraticable à la navigation et à la baignade, ce qui pourrait entraîner malheureusement une baisse importante de la valeur de nos propriétés. Cet hiver, nous avons donc travaillé à définir un plan d'action et à trouver les argents nécessaires au financement de nos interventions. Nous avons aussi identifié la meilleure méthode pour éradiquer le myriophylle, en fonction de ce qui a été observé par les experts du RAPPEL, ainsi que les moyens qui devront être déployés pour sa mise en œuvre (plongeurs qualifiés, équipements, bénévoles, balisage des zones, etc.).

**L'OPÉRATION ÉRADICATION** pointe à l'horizon. Nous prévoyons procéder aux travaux d'extraction du myriophylle peu après le 24 juin si les conditions météo le permettent. Nous allons débiter les travaux dans les zones les plus touchées, soit la Baie-du-Sacré-Cœur et la Baie-des-Bouleaux, puis poursuivre dans les autres surfaces affectées.

L'APEL se mettra bientôt à la recherche des nombreux bénévoles qui seront nécessaires pour soutenir les plongeurs qui procéderont à l'extraction manuelle du myriophylle à épis. Ces travaux s'échelonnent sur 9 à 10 jours et à chaque jour, nous aurons besoin de 8 à 10 bénévoles.

De plus, à chaque jour, nous aurons besoin qu'on nous prête ou que les bénévoles fournissent leur embarcation :

- 2 embarcations sans moteur (chaloupes à rames, pédalos, kayaks);
- 1 embarcation à moteur de bonne dimension pour voyager les sacs de plantes ramassées et les apporter sur la rive;

- 1 accès à un quai et au terrain d'un résident pour voyager avec les sacs, à destination d'un gros bac stationné à proximité et fourni par l'APEL.

Nous comptons donc sur votre participation en grand nombre pour qu'on puisse exécuter correctement cette opération de décontamination essentielle à la survie de notre lac. Sans vous, on n'y arrivera pas !

*Nous sommes tous concernés, l'heure est à l'action.*

Communiquez sans délai avec votre représentant au C.A. pour lui faire part de vos disponibilités à agir comme bénévole.

### DÉBARCADÈRE (RANG DES MONTAGNARDS)

- Nous avons embauché un étudiant à temps partiel (Alexandre) pour :
  - exercer une surveillance au débarcadère public et sensibiliser les gens à prendre garde de ne pas introduire de plantes envahissantes par négligence dans le lac (pour 2019, certains week-ends seulement);
  - recueillir des informations sur les embarcations susceptibles de naviguer sur notre lac;
  - naviguer en embarcation sur le lac pour surveiller les bons comportements des plaisanciers, et les informer des comportements à éviter sur le lac;
  - lors de l'Opération Myriophylle (10 jours), exercer une surveillance de sécurité pour protéger la zone d'intervention des deux plongeurs et des bénévoles;
  - effectuer certains travaux d'environnement pour la municipalité pour combler son horaire de travail hebdomadaire.
- Le débarcadère est dorénavant doté d'un cabanon que nous nommerons LE TRIANON, pour abriter ce surveillant et lui permettre de faire sa cueillette d'informations sur les usagers utilisant le débarcadère et sur leurs embarcations (formulaire à compléter par le plaisancier).

L'Équipe

## L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST  
ADSTOCK G0N 1S0  
TÉL. : 418 422-2272  
[lisonurcotte55@gmail.com](mailto:lisonurcotte55@gmail.com)

### MEMBRES:

JESSIE JACQUES  
FRANCINE MARCOUX  
LINDA ROY  
LISE TURCOTTE

### RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

### GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

### PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT  
418 338-2531

### NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER  
LA LECTURE DE NOS TEXTES,  
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND  
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME  
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ  
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT  
EXTÉRIEUR  
PAR LA POSTE : 20 \$

**AMECQ**  
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS  
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Culture  
et Communications

Québec

- L'accès au débarcadère se fait encore de la même façon que par les années passées, i.e. avec vos propres clés mécaniques MÉDÉCO. À défaut d'en posséder une, vous devez contacter M. ou Mme Tardif au 418 335-1028.

Même pour les résidents n'utilisant pas le débarcadère public, il serait apprécié que vous imprimiez et complétiez le formulaire [disponible au [www.lacduhuit.com](http://www.lacduhuit.com)] et que vous le retourniez à Alexandre ou à l'un des membres du CA de l'APEL-du-Huit. Merci !

N'oubliez pas, si vous donnez accès à votre descente de bateaux privée à d'autres utilisateurs que vous-même, de vous assurer que leur embarcation, remorque, moteurs, turbines, viviers ont été correctement nettoyés. C'est notre responsabilité collective.

## PRIX DU PATRIMOINE

C'est sous le signe de la fierté à l'égard des personnes et des organisations vouées à la mise en valeur du patrimoine que la MRC des Appalaches a dévoilé les noms des lauréats locaux de la 8<sup>e</sup> édition

des Prix du patrimoine des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. La MRC participe à cet événement biennal du Conseil de la culture avec la conviction qu'il faut reconnaître le dévouement et l'engagement des passionnés qui travaillent souvent dans l'ombre pour préserver et mettre en valeur un bâtiment, un site, un pan de l'histoire ou une tradition.

Dans la MRC, 13 candidatures ont été présentées dans l'une ou l'autre des quatre catégories (conservation et préservation, interprétation et diffusion, porteurs de tradition, préservation et mise en valeur du paysage). Dans la catégorie **Préservation et mise en valeur du paysage**, c'est la Municipalité d'Adstock qui a remporté le **Prix du patrimoine 2019** pour la réalisation de son plan paysage. Pourvue de paysages exceptionnels avec ses montagnes, ses lacs, son patrimoine bâti et ses trois noyaux villageois, la Municipalité a entrepris une démarche pour se doter d'un tel outil d'aménagement de son territoire qui prend en compte les paysages dans un contexte évolutif. L'ana-

lyse des forces et des faiblesses de ses paysages, à laquelle les citoyens et les intervenants ont été impliqués, sera suivi par l'adoption d'un plan d'action. Le projet pilote est une initiative de notre directeur du service d'urbanisme, monsieur Jérôme Grondin, et de madame Cynthia Boucher, aménagiste à la MRC des Appalaches.

Les lauréats de la MRC des Appalaches se retrouveront à l'événement régional **Célébration Patrimoine** qui se tiendra le 15 juin prochain à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



## Québec Internet devient Henri.

Dites oui à un service internet sans fil à juste prix.



Prix garanti 2 ans!  
**Oui monsieur.**

Internet AirFibre 5 illimité

**39<sup>95</sup>\$**/mois

Forfait 2 services : internet AirFibre + téléphonie

10 Mb/s illimité + téléphonie

**59<sup>95</sup>\$**/mois

15 Mb/s illimité + téléphonie

**69<sup>95</sup>\$**/mois

Installation gratuite avec contrat de 24 mois (valeur de 149,95 \$)

Offre valide jusqu'au 31 août 2019. Installation gratuite avec contrat de 24 mois (valeur de 149,95 \$). Les prix annoncés incluent le rabais de 4 \$ pour la facturation électronique et les paiements préautorisés. Taxes en sus. Les services et les vitesses offerts peuvent varier selon la technologie disponible. Les caractéristiques du service d'urgence 911 VOIP sont différentes de celles du service 911 habituel. Informez-vous auprès d'un de nos représentants pour obtenir de plus amples informations. Consultez les modalités et conditions du contrat concernant les services au [ouihenri.ca/modalites-utilisation](http://ouihenri.ca/modalites-utilisation).

[ouihenri.ca](http://ouihenri.ca)

**Henri**  
internet · téléphonie · télé



L'hiver est derrière nous... difficile à croire que l'été cogne maintenant à nos portes après cette drôle d'année. Espérons que Dame Nature nous donnera un vrai été et un peu de répit. Nous en avons bien besoin.

## **NOUVELLES EMBAUCHES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS ET OFFRIR UN MEILLEUR SERVICE!**

Depuis le début de l'année, le conseil municipal a procédé à des embauches afin de consolider l'équipe de gestion de la Municipalité. Je l'ai répété à plusieurs reprises, gérer la croissance dans une municipalité en développement composée de plusieurs secteurs n'est pas une chose simple mais la volonté y est. Chose certaine, on ne peut plus gérer comme avant et ça prend des ressources spécialisées et plus nombreuses pour rendre un meilleur service. Je tiens à vous rassurer, il n'y aura pas d'impact négatif sur le budget.

Les exigences gouvernementales sont plus strictes, les rapports à déposer plus nombreux et les besoins sont grandissants. Les citoyens veulent du mieux partout, mais on ne peut pas tout faire en même temps surtout si on veut maintenir notre taux de taxation.

Nous avons du retard dans la mise à niveau de nos infrastructures. Les gens sont insatisfaits, on l'entend et on les comprend. Depuis près de deux ans, la Municipalité a vécu plusieurs bouleversements, cumulé plusieurs retards pour différentes raisons et n'a jamais pu compter sur une équipe complète au niveau du personnel à cause de multiples départs ou arrêts de travail. Il est donc difficile d'offrir la qualité et le service attendu. Nous tenons toutefois à souligner le dévouement de nos employés malgré ces circonstances. Nous remercions aussi les gens de comprendre la situation. Nous tenterons de nous rattraper cet été sans perdre les opportunités qui s'offrent à nous.

## **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS**

La firme Raymond Chabot Grant Thornton a déposé les états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2018. Voici les principaux éléments qui s'en dégagent:

- ce qui a été prévu au budget a été respecté. Nous avons déposé un budget de 5 261 266 \$ et avons réalisé des revenus pour 5 353 859 \$ et des dépenses de 5 528 057 \$, selon les états financiers non-consolidés;
- après les conciliations d'usage aux fins fiscales, l'excédent de fonctionnement se chiffre à 367 860 \$ mais avec un surplus libre non-affecté de 69 862 \$;
- le remboursement de la dette à long terme de la Municipalité est de 135 144 \$;
- plus du trois quarts des revenus proviennent de la taxe foncière et le tiers des dépenses est affecté à la voirie;
- plus de 3,2 M\$ d'investissements sont à financer et sont liés aux règlements d'emprunts de mise aux normes des réseaux d'aqueduc de Ste-Anne-du-Lac et du lac Jolicoeur (taxes de secteurs), des vestiaires de l'aréna et du règlement 175-15 (réseau routier et camion-citerne).

Le rapport des vérificateurs est accompagné cependant de plusieurs recommandations, dont plusieurs rappels, en matière de gestion financière. Ils sont notamment de l'ordre d'améliorer l'analyse des suivis des projets, de faire plus rapidement la reddition des comptes des subventions, d'établir une séparation de certaines tâches au niveau administratif, d'améliorer les informations financières à divers niveaux et procéder à une analyse pour récupérer les taxes à la consommation en révisant le pourcentage d'utilisation commerciale de nos bâtiments.

Pour ces raisons et puisque ces recommandations étaient nommément mentionnées pour la deuxième année, le conseil municipal a jugé bon d'y donner suite en embauchant une directrice des finances et des services administratifs.

## **PREMIER CONGRÈS DE L'UMQ**

J'ai participé pour la première fois aux assises de l'Union des municipalités du Québec. La Municipalité a changé d'affiliation cette année et nous ne serons pas déçus. Les conférences, les formations et notre place dans le caucus des municipalités locales serviront notre cause. Le prochain pacte fiscal avec le gouvernement fut l'un des sujets abordés car nous revendiquons une diversification des revenus autres que l'évaluation foncière. Je vais aussi m'impliquer sur la commission de l'environnement de l'UMQ et cela tombe bien car la MRC des Appalaches a relancé les travaux du comité aménagement sur lequel je fais aussi partie pour réfléchir sur les plans régionaux des milieux humides et hydriques. Un dossier à suivre, comme bien d'autres.

## **LE DOMAINE ESCAPAD ET LE MONT ADSTOCK : OÙ EN SOMMES-NOUS?**

Plus tôt ce printemps, le conseil municipal a autorisé l'embauche d'un consultant à titre de lobbyiste afin de faire cheminer notre demande d'aide financière auprès des instances. Nous ne sommes pas des spécialistes dans le cheminement de tel projet car il ne cadre pas dans les programmes réguliers. Pourtant, bien des projets passent par cette filière. Et cela porte ses fruits car les différents cabinets étudient présentement notre demande. Il ne faut pas oublier que c'est depuis le début de l'année 2017 que ce dossier a été ouvert à la Municipalité. Les investisseurs et promoteurs sont impatients de débiter les travaux. Mais la Municipalité doit s'assurer d'obtenir l'aide nécessaire pour réaliser un projet qui servira au développement touristique et économique régional. Les appuis sont nombreux et nous avançons. Nous venons de déposer dans un programme au ministère du Tourisme. Espérons voir sous peu la première pelletée de terre.

## **PEINDRE ADSTOCK ET LE FONDS CULTUREL DE LA MRC DES APPALACHES**

La Municipalité a reçu une aide financière pour organiser des ateliers de peinture pour initier les jeunes et les moins jeunes. Cette activité aura lieu cet automne. Suivez la programmation de notre service des loisirs pour en savoir plus.

Parallèlement à cela, nous avons lancé avec le Centre d'arts de la région des Appalaches (CARA) un concours **Peindre Adstock**. Les formulaires sont disponibles sur notre site web et au bureau municipal. Les œuvres choisies seront exposées cet automne et pourront être éventuellement sélectionnées pour notre calendrier municipal 2020.



FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.  
N'HÉSITÉS PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.

## SOCCKER ET BALLE MOLLE

LIGUES POUR ENFANTS

### DERNIÈRE CHANCE

La saison débute très bientôt pour le soccer et la balle donnée pour enfants. C'est votre dernière chance pour inscrire vos enfants.  
**Ligue de balle donnée : 35 \$** **Ligue de soccer : 25 \$**

Vous pouvez inscrire votre enfant au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher ou...

**En ligne :** www.adstock.ca – Section programmation des loisirs

**Par courriel :** j.lessardnadeau@adstock.ca

**Par téléphone :** 418 422-2135 #6

## SPECTACLES EN PLEIN AIR

Le premier spectacle en plein air aura lieu le **jeudi 20 juin** prochain sur le perron de l'église Saint-Méthode dès 18h30. Vous pouvez apporter vos chaises et nous vous rappelons que l'évènement est gratuit. Venez en grand nombre !

## LOCATION DE CHAPITEAU

Il est maintenant possible pour les organismes, citoyens et entreprises de la municipalité de louer nos chapiteaux d'une dimension de 20' X 40' pour vos activités estivales. Les formulaires à remplir sont disponibles auprès de monsieur Justin Lessard Nadeau. Pour information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs au 418 422-2135 option 6.

## INITIATION CAMPING « SCOUT D'UN JOUR »

Afin de combler le déficit nature des enfants âgés entre 9 et 13 ans et de leur faire connaître ce qui est accessible sur leur territoire, l'URLS de la Chaudière-Appalaches vous propose le programme 24 heures plein air. Le 24 heures plein air est une occasion unique de faire vivre aux jeunes de la MRC des Appalaches une initiation à des activités de plein air, et ce, au coût de 15 \$ par jeune.

**Durée :** 24 heures (incluant la nuit)

**Description :** animation par une animatrice scoute sur un site à proximité de la nature.

Viens vivre un 24 heures de plein air comme les scouts! Au programme : activité thématique, orientation boussole, grand jeu, truc de survie, montage d'un camp, bouffe en plein air, technique d'allumage d'un feu de camp, soirée autour du feu avec animation, astronomie et nuit de camping mémorable. Tu apprendras à vivre avec les autres, à vous entraider, à profiter des forces de l'équipe, tout ça en nature, beau temps mauvais temps. Du plaisir et des découvertes garantis!

**Information et inscription :** Justin Lessard Nadeau

## TERRAIN DE JEUX – SECTEUR ST-MÉTHODE

Il reste encore quelques places pour inscrire votre enfant au terrain de jeux du secteur St-Méthode, du 25 juin au 16 août.

BLOCS	DATES	PRIX (SI LE OU LES ENFANTS PARTICIPE(NT) AU BLOC 1)	PRIX (SI LE OU LES ENFANTS NE PARTICIPE(NT) PAS AU BLOC 1)
<b>Bloc 1 :</b> 4 semaines	25 juin au 19 juillet	Camp de jour 90\$ + service de garde 80 = 170\$	
<b>Bloc 2 :</b> 2 semaines (semaines de la construction)	22 juillet au 2 août	Camp de jour 40\$ + service de garde 40\$ = 80\$	Camp de jour 65\$ + service de garde de 40\$ = 105\$
<b>BLOC 3 :</b> 2 semaines	5 au 16 août	Camp de jour 40\$ + service de garde 40\$ = 80\$	Camp de jour 65\$ + service de garde de 40\$ = 105\$
<b>TOTAL :</b>		Camp de jour 170\$ + service de garde 160\$ = 330\$	Camp de jour 130\$ + service de garde de 80\$ donc bloc #2 + bloc #3 = 210\$

### INFORMATION ET INSCRIPTION :

Rachèle Lessard, coordonnatrice des terrains de jeux de Sacré-Cœur-de-Marie, Sainte-Anne-du-Lac et St-Méthode  
Courriel : tdj.adstock@gmail.com

### VENEZ PROFITER DE NOTRE TERRASSE

prendre un verre entre amis • petit casse-croûte • déjeuner • 7 jours/semaine



D É C O R E N C H A N T E U R

Obtenez 10% sur présentation de ce coupon

2019

UN COUPON  
PAR PERSONNE

418 422-2242  
www.golfadstock.com

sylvie hamel  
communications

objets et vêtements promotionnels  
cadeaux corporatifs

418 341-0711  
info@shcpromo.com

sylviehamelcommunications.com



## ADSTOCK ACTUALISE SON IMAGE

Après avoir élaboré une vision et une planification stratégique au cours des dernières années, réalisé plusieurs projets structurants et planché sur ses futurs chantiers, le conseil municipal a mandaté l'agence créative Les Prétentieux et Late Night Studio pour actualiser son identité visuelle et son site Internet.

C'était peu de temps après le regroupement municipal, constitué des municipalités de Sacré-Cœur-de-Marie, Saint-Méthode et Sainte-Anne-du-Lac, que le premier conseil s'était doté d'un logo et d'un site Internet. Après plus d'une décennie, il était rendu nécessaire de les mettre à jour tout en respectant le caractère identitaire d'Adstock et de ses éléments naturels qui le composent.

« Pour notre logo, nous avons conservé le bleu et l'élément signature parce qu'ils ont bien traversé le temps et qu'ils font partie du panorama adstockois. Quant au niveau site Internet, celui-ci découle d'une mesure demandée et identifiée dans le plan d'action de la politique familiale », de mentionner le maire Pascal Binet.

## UNE ARMOIRIE REPRÉSENTATIVE

La Municipalité a décidé de se doter d'une armoirie promotionnelle et d'une signature signifiante et représentative de son territoire. On y retrouve le mont Adstock comme emblème de la Municipalité. La gerbe de blé entrelacée des quenouilles rappelle les valeurs associées au partage, au respect de l'environnement et au labeur de nos pionniers et des bâtisseurs qui continuent de contribuer à l'essor de notre communauté. Enfin, les méandres réfèrent aux nombreux plans d'eau et aux montagnes qui sillonnent notre grand territoire et qui se distinguent comme étant la capitale du plein air et de la villégiature dans les Appalaches.



CAPITALE DU PLEIN AIR  
ET DE LA VILLÉGIATURE  
www.LesAppalaches.com

## ADSTOCK.CA,

UN SITE INTERNET SIMPLIFIÉ ET FACILE D'ACCÈS

Le nouveau site Internet de la municipalité, qui met en valeur plusieurs attraits de la municipalité, nous accueille avec une vidéo du panorama typique d'Adstock. Pensé en fonction des besoins actuels des utilisateurs et accompagné d'un support visuel, chaque onglet est bien détaillé et représentatif afin de permettre de s'y retrouver facilement. La Municipalité a décidé d'inclure un outil de recherche facilement accessible de même que plusieurs accès rapides sur la page d'accueil. Plus convivial, il est maintenant beaucoup plus agréable de naviguer sur la nouvelle plateforme. Enfin, le site Internet offre un babillard municipal aux citoyens afin qu'ils puissent promouvoir certains services, mais également les emplois offerts sur le territoire de la municipalité. Une autre nouveauté est la possibilité d'effectuer diverses requêtes en ligne (questions au conseil, plainte, demande de permis, etc.).

Ainsi, le [www.adstock.ca](http://www.adstock.ca) [http://www.adstock.ca] contient une panoplie d'informations utiles pour l'ensemble des citoyens. Dans un souci d'améliorer la communication avec la population, une infolettre traitera de l'actualité locale. Le site

dispose également d'un endroit qui permet à la population de s'exprimer sur divers sujets, s'adresser directement aux élus et ainsi améliorer la participation citoyenne.

Pour le responsable des communications, monsieur Jérôme Grondin, il était essentiel de rajeunir ce moyen de communication et la façon de naviguer, d'aller chercher l'information : « Nous voulions être plus attractif et jeter un œil nouveau sur notre municipalité qui est en plein développement. Nous avons réussi à créer un outil qui nous ressemble et qui nous distingue. »

## ADSTOCK MISE SUR UNE EXPERTISE EN GÉNIE CIVIL



La Municipalité d'Adstock a procédé récemment à l'embauche d'un ingénieur en génie civil, M. Carl Binette. Originaire de Thetford Mines (secteur Black Lake), monsieur Binette sera en charge du département de l'ingénierie de la municipalité. Il aura à planifier, organiser, concevoir et analyser des projets de développement et de construction et sera responsable de l'ensemble des infrastructures municipales.

Fort d'une expérience professionnelle de plus de 15 ans, monsieur Binette a travaillé sur divers projets le reliant très souvent au domaine municipal. Il a notamment été chargé de projet et concepteur pour des dossiers d'infrastructures urbaines et de transport dans les municipalités de Chaudière-Appalaches, l'Estrie et Centre-du-Québec. Sa polyvalence et sa minutie ont convaincu les élus municipaux de lui faire une place dans l'équipe.

« M. Binette était le candidat idéal que nous recherchions. Il est reconnu dans le milieu pour son efficacité et sa rigueur à mener à terme les dossiers. Nous sommes une municipalité en développement qui compte plusieurs secteurs avec des besoins différents de plus en plus grands. Nous avons à faire appel à plusieurs firmes externes, nous sommes plusieurs à le faire en même temps et il faut être prêt et rapide à déposer des projets pour bénéficier des subventions. Après une analyse budgétaire rigoureuse sur la question, il apparaissait évident que ce choix judicieux offrait des avantages concrets et tangibles pour les citoyens », mentionne le maire Pascal Binet.

Après avoir œuvré chez Pluritec et Norda Stelo, M. Binette est fier d'intégrer une équipe d'Adstock. Ce dernier affirme : « La Municipalité d'Adstock est en croissance et il y a beaucoup de potentiel. Les valeurs déployées par la communauté et le dynamisme du personnel en place m'ont attiré. J'ai hâte de relever ce nouveau défi et cela s'inscrivait dans mon plan de carrière. »

M. Binette est entré en fonction depuis le 6 mai. Depuis son arrivée, il se penche entre autres sur le dossier de la déphosphatation des eaux usées, la capacité des étangs aérés, la gestion des eaux pluviales, le plan d'intervention de la Municipalité et tra-

vaill en étroite collaboration avec les chefs d'équipe et le technicien en génie civil sur différents chantiers de voirie.

## ADSTOCK AGRANDIT SON ÉQUIPE



La Municipalité d'Adstock a procédé à l'embauche de madame Sylvie Bourbonnais, à titre de directrice des finances et des services administratifs. Elle entrera en fonction le 3 juin prochain. Elle sera entre autres appelée à effectuer et superviser toutes les tâches reliées à la gestion des finances, en plus de faire le suivi des règlements d'emprunts, du financement des projets et des redditions de comptes.

« Son expertise dans le domaine de la gestion financière, ses valeurs, ses qualités relationnelles et son implication auprès de différents organismes ont convaincu le comité de sélection. Madame Bourbonnais possède une expérience de travail qui complète les forces de la présente équipe et saura apporter son aide dans la gestion et le suivi des projets qui sont de plus en plus nombreux », de témoigner le maire d'Adstock, monsieur Pascal Binet.

Demeurant à Adstock, madame Bourbonnais voit en cette opportunité un tout nouveau défi correspondant à ces attentes. « Il s'agit d'un grand honneur de pouvoir mettre à profit mon expertise et apporter ma contribution dans mon milieu. Mon bagage me servira dans mes nouvelles fonctions. J'y apporterai mon cœur certes mais aussi ma couleur dans l'intérêt des citoyens et de la santé financière de la Municipalité. »

## VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), les boues septiques des résidences habitées en permanence sont vidangées aux deux ans et aux quatre ans pour les résidences saisonnières. À la requête d'un certain nombre de personnes demandant à la municipalité de prolonger la fréquence des vidanges, il s'avère, qu'après consultation des

autorités, il n'est pas possible d'autoriser une telle prolongation, le règlement ci-dessus cité est très clair à ce sujet. Pour faire effectuer une vidange AVANT la date prévue au calendrier des visites, vous n'avez qu'à contacter la technicienne en environnement.

Une correspondance vous sera transmise environ deux semaines avant la date prévue et vous indiquera le moment de la vidange afin de prévoir le dégagement des couvercles. Veuillez noter que tous ceux qui reçoivent une correspondance en ce sens sont dans l'obligation de faire vidanger et inspecter leur installation au cours de l'année 2019.

Pour toute information, veuillez contacter madame Alexandra Côté, technicienne en environnement au 418 422-2135 poste 26.

## LE CONSEIL MUNICIPAL EN TOURNÉE

Le mois dernier, nous vous avons proposé quatre soirées thématiques afin d'échanger avec vous. Nous vous invitons donc à la première soirée le **26 juin** (un petit 6 à 8) au centre des loisirs Sainte-Anne-du-Lac. Tous et toutes sont invités à y prendre part si le premier sujet vous intéresse : **l'environnement** et les **travaux publics**.

Nous débuterons par un bref portrait de la municipalité, les réalisations faites dans ce domaine, les projets de l'année et discuterons des besoins et des enjeux afin d'établir des priorités d'ici 2021.

Par la suite, pendant deux semaines, nous vous invitons à aller sur le site web de la Municipalité, il y aura un sondage sur la page d'accueil pour faire connaître vos choix et vos suggestions.

Le prochain thème à Saint-Daniel en juillet sera les loisirs, la culture, le tourisme et le plein air. Entretemps, nous vous suggérons de faire connaître d'avance certains thèmes ou sujets que vous aimeriez traiter en les laissant à [municipaliteadstock@gmail.com](mailto:municipaliteadstock@gmail.com) ou par téléphone en laissant un cours message au numéro : 418 422-2135, poste 24.

Au plaisir de vous y rencontrer!

**naturive inc.**  
penser eau futur

[www.naturive.com](http://www.naturive.com)



Aménagement des berges • Contrôle de l'érosion • Service conseil

Donald Breton  
directeur général

576, rue St-Georges  
Thetford Mines (Québec) G6H 4S9

Bureau : **418 332-4393**

cell. : 819 582-1200  
[info@naturive.com](mailto:info@naturive.com)



aménagement paysager  
centre jardin

Entretien paysager

Centre jardin

Centre pierres et pavés

Aménagement paysager  
(Conception & réalisation)

[info@pyrus.ca](mailto:info@pyrus.ca) | [www.pyrus.ca](http://www.pyrus.ca)

Tél. Lambton: 418 486-7587  
Tél. Thetford Mines: 418 335-6000

182, rang Saint-Michel  
Lambton (Québec) G6M 1H0

Paysagiste  
CERTIFIÉ



### BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Coeur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00  
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00  
Téléphone : 418 422-2131  
Courriel : bibliothequedelavenir@gmail.com



#### LE SECRET DES SŒURS PAQUIN

(roman d'époque)

Marie-France Daigle

L'auteure cultive depuis l'enfance une tendre passion pour l'écriture. Elle offre ici un premier roman sensible et poignant, dont les personnages tout en nuances nous habitent longtemps après notre lecture.

Québec, 1951. Deux petites sœurs de sept ans se tiennent par la main devant les grilles du pensionnat du Vieux Monastère des Ursulines. Florence est amenée contre son gré et Rose quant à elle découvre un nouvel environnement avec intérêt. Elles y resteront jusqu'à la fin de la Grande Noirceur. A l'été de leur sortie, une erreur de jeunesse bouleversera leur destin à jamais...

#### LA PAGE MANQUANTE (roman)

Valérie Langlois

Psychoéducatrice de formation, Valérie est l'auteure de deux romans historiques. L'écriture est une passion qui ne l'a jamais quittée. Ce roman est inspiré de faits qu'elle a vécus. Elle vit à Montmagny.

Salomé se réveille dans une chambre d'hôpital. Elle apprend qu'elle vient de passer plusieurs semaines dans le coma. Prisonnière de son corps, elle ne se souvient de rien : il manquera une page à sa vie. Elle devra tout réapprendre.

#### LE JOUR OÙ JE N'AI PAS PU PLONGER (récit)

Sylvie Bernier

Médaillée d'or en plongeon aux Jeux Olympiques en 1984, Sylvie Bernier est pleinement engagée depuis plus de trente ans dans la promotion des saines habitudes de vie. Elle détient une maîtrise en gestion internationale de la santé de l'Université McGill.

Le 24 juillet 2002 restera à jamais gravé dans la tête et le cœur de Sylvie Bernier. Ce jour-là, son neveu Raphaël s'est noyé sous ses yeux. Un remous a fait chavirer l'embarcation et le petit garçon de cinq ans est demeuré coincé sous le canot, à deux mètres de profondeur. Ironie du sort, la plongeuse la plus célèbre du Québec, n'a pu le secourir.

### CAPSULE SANTÉ

### LA MARCHÉ, UNE PILULE ACCESSIBLE À TOUS!

collaboration de Mireille Lessard



La marche est l'activité physique par excellence lorsqu'on souhaite commencer ou recommencer à bouger. Que ce soit pour garder la forme, prendre l'air, se détendre ou explorer la nature, c'est une activité physique simple et à la portée de tous. On peut marcher partout et à tout âge, ça ne coûte presque rien et ce n'est pas trop exigeant pour les articulations.

En y allant d'un bon pas et en activant les bras, on augmente les battements du cœur, ce qui est bon pour la santé.

#### Vous manquez de défis?

- essayez la marche accidentée en montagne;
- allez observer les oiseaux avec jumelles et guide d'identification;
- établissez un itinéraire comprenant des arrêts pour faire des exercices de musculation;
- variez vos parcours;
- expérimentez la marche aquatique si vous avez des problèmes articulaires;
- invitez quelqu'un à marcher avec vous;
- utilisez un podomètre pour compter vos pas, fixez-vous un objectif;
- joignez-vous à un groupe de marche;
- prenez 30 minutes de votre heure de lunch pour aller prendre l'air;
- découvrez à pied les beautés et les plaisirs de chaque saison.

#### Vous êtes bien décidé à marcher régulièrement? Voici quelques petits trucs et conseils d'usage :

- portez des vêtements confortables (plusieurs couches de vêtements) et de couleur claire (pour être bien visible);
- choisissez des chaussures d'exercices avec un soutien à la cheville et une semelle absorbante et anti-dérapante;
- hydratez-vous avant et pendant votre marche si elle excède 20 minutes, l'eau régularise la température corporelle, buvez à votre santé;
- déroulez bien votre pied du talon jusqu'aux orteils;
- exécutez quelques étirements après votre marche afin de détendre vos muscles.

Source : <https://www.gdplmd.com/fr/marche-a-suivre/la-marche>  
<http://www.kino-quebec.qc.ca/marche.asp?saizon=a>

#### N'OUBLIEZ PAS : IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR MARCHER!



# URBANISME-ENVIRONNEMENT

## VOTRE EMBARCATION ET LE LAC

ROGER LAMOTHE – président ARGLSF-Adstock

**Notez que cet article traitera uniquement de l'aspect environnemental et non de la performance de l'embarcation.**

Vous êtes un propriétaire riverain ou encore vous pensez utiliser une embarcation afin de profiter d'un plan d'eau de la région, vous envisagez donc l'achat d'une embarcation. Vous voyez des voisins avec de superbes embarcations, moteur très puissant, un bateau à vagues avec des gens qui vous semblent avoir du plaisir à vaincre la vague créée par le bateau. Avant de vous rendre chez le concessionnaire ou encore sur Kijiji, vous devez vous demander si votre plan d'eau peut subir le type d'embarcation que vous avez le goût de vous acheter. Posez-vous la question : Est-ce que mon embarcation tient compte de la capacité du lac sur lequel vous avez l'intention de naviguer ?

C'est l'embarcation qui doit s'adapter au lac et non le contraire! Quels seraient alors les critères à prendre en considération ?

### Voici quelques critères à considérer :

- la superficie du plan d'eau et la profondeur;
- l'état du lac;
- la circulation sur le lac est-elle réglementée?

Votre choix est fait, vous faites l'acquisition d'une embarcation. Avec ce choix viennent aussi des responsabilités : la protection de l'environnement et le civisme (bon voisinage). La circulation sur le lac est réglementée, vous devez donc vous y conformer, c'est-à-dire, respecter les zones de vitesse, les délimitations de

territoires et les usages. Vous devez circuler à vitesse réduite (moins que 10 km/h si vous êtes à moins de 100 mètres de la rive).

### Attention aux baigneurs et petites embarcations (pédalo, canot, kayak)

Vous avez un bateau à vagues (wakeboard). Lorsque votre bateau est en mode de faire des vagues :

- êtes-vous en mesure de circuler à plus de 100 mètres de la rive?
- y-a-t-il plus de 3 mètres de profondeur ? En tout temps?
- vous ne pouvez pas satisfaire à l'exigence de ces quelques critères, alors vous n'êtes pas sur le bon lac !

### Quelques règles à mettre en pratique pour éviter d'introduire des indésirables. Avant et après usage vous devez :

- inspecter attentivement votre embarcation;
- jeter dans la poubelle les indésirables (plantes aquatiques);
- vider dans un endroit approprié le vivier ou l'eau accumulée;
- nettoyer avec un jet d'eau (pression) lorsque possible. Attention à l'eau de lavage.

Avec ces quelques conseils et précautions vous avez de bonnes chances de profiter longtemps du plan d'eau.

**BON ÉTÉ!**

## LE PETIT COIN DES FERMÈRES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT



## BOULETTES ESPAGNOLES

1 ½ livre de bœuf haché maigre  
1 oignon émincé finement  
½ tasse de chapelure de pain  
Persil, sarriette, sel et poivre  
1 œuf

### Sauce :

¾ tasse de sauce Chili  
Quelques gouttes de jus de citron  
¼ tasse de succédané de sucre  
½ tasse d'eau bouillante  
1 c. à thé de sauce Soya  
2 c. à thé de moutarde sèche

### Préparation :

Mélanger le bœuf, l'oignon, la chapelure, le persil, la sarriette, le sel, le poivre et l'œuf. Façonner des boulettes et dorer dans une poêle sans gras. Dans un bol, mélanger tous les ingrédients de la sauce. Ajouter les boulettes. Couvrir et cuire à 350 °F pendant 45 minutes.



**TRUC :** Le papier journal empêche les mauvaises herbes de pousser. Commencez par placer vos plants, ajoutez les nutriments dans votre sol. Mouillez du papier journal. Placez des languettes autour de vos plants en les laissant se chevaucher et oubliez les mauvaises herbes. Les mauvaises herbes passeront à travers la plupart de matériaux à jardinage, mais ne passeront jamais à travers le papier journal mouillé.



## RAPPELS

### COLLECTE ANNUELLE DES OBJETS VOLUMINEUX

#### ZONE DE VILLÉGIATURE

Comme à chaque année, la Municipalité d'Adstock procédera à la collecte des objets volumineux (grosses vidanges). Le **27 juin**, le pourtour des lacs recevra la visite des éboueurs.

#### Voici les types d'objets qui peuvent être placés en bordure du chemin:

- ameublement (vieux meubles, divans, tables, chaises, matelas, etc.);
- matériaux naturels (branches d'arbres ou d'arbustes attachés et coupés en longueur maximum de 1,2 mètre, morceaux de tourbes et pierre dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kilogrammes);
- matériaux ferreux (appareils ménagers, tables et chaises de métal, bout de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.).

#### Les objets suivants sont interdits :

- tout type de pneu (avec ou sans jante);
- résidus de construction, de rénovation ou de démolition;
- résidus domestique dangereux et matières explosives;
- bombonne de propane.

Nous vous rappelons que le règlement de nuisances interdit à quiconque de déposer du matériel en bordure de la rue. En vertu du règlement 221-18 adopté par le conseil plus tôt cette année, les objets peuvent être placés en bordure de la rue au maximum 7 jours précédant le jour prévu pour la collecte.



### SITES DE DÉPÔT À PNEUS POUR VÉHICULES LÉGERS

La Municipalité désire informer les citoyens qu'elle met à leur disposition deux sites de dépôt à pneus de véhicules légers. Les sites seront situés aux garages municipaux de Saint-Méthode et de Sacré-Cœur-de-Marie. Les endroits pour déposer les pneus seront bien identifiés par un affichage clair. Les sites seront ouverts à partir du **1<sup>er</sup> mai jusqu'au 30 septembre** de chaque année.

Le dépôt des pneus devra être fait dans les heures d'ouverture du Service des travaux publics, c'est-à-dire, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. Seulement les pneus de véhicules légers propres et sans jante sont acceptés dans les sites de dépôt. Aucun pneu de véhicules lourds (plus de 24 pouces) ne sera accepté à moins qu'il soit minimalement coupé en quatre morceaux.

### LES FEUX

En tout temps et sous peine d'amende, il est totalement interdit d'allumer des feux d'herbe. Pour allumer d'autres genres de feux, un permis est obligatoirement requis. On peut se le procurer tout à fait gratuitement auprès monsieur Daniel Couture, chef pompier au 418 814-8047.

Pour ce qui est des feux de camp qui agrémentent vos soirées estivales, une réglementation prévoit qu'ils doivent être érigés dans des contenants aménagés (foyer, poêle ornemental) avec pare-étincelles et à une distance raisonnable des arbres (8 mètres). Il est très important que la fumée ou les étincelles n'incommodent pas vos voisins. En cas de plainte, c'est la Sûreté du Québec qui assure le respect de cette réglementation.

## LE CONSEIL EN BREF (MAI 2019)

- Adoption du rapport et information donnée au ministère des Transports concernant l'utilisation des sommes (328 776 \$) dans le **Programme d'aide à l'entretien du réseau local**.
- **Contrats :**
  - donné à Stéphane Montpas pour l'**entretien des pelouses** à St-Daniel (15 \$/h);
  - pour le **scellement de fissures** de certains chemins municipaux pour l'année 2019 à un coût maximal de 25 000 \$.
- **Dépenses :**
  - pour la **commandite d'un trou** (125 \$) au tournoi de golf de la Chambre de commerce de Thetford;
  - pour le **souper spaghetti** (48 \$) des Sentiers pédestres des 3 monts;
  - pour l'**achat d'une jardinière** (50 \$) pour le Relais pour la vie;
  - pour l'**achat de 25 billets** corporatifs du Club de golf Adstock;
  - pour l'**achat d'une partie d'un lot** (100 000 \$) de la Coopérative récréotouristique du Mont Adstock et mandat donné au notaire Marie-Klaude Paquet;
  - pour l'**achat d'équipements** pour le sauvetage nautique (11 900 \$) et pour un ensemble d'outils de désincarcération (12 517 \$) pour le Service de sécurité incendie.
- La Municipalité a donné son appui au **projet d'éradication du myriophylle à épi** au Lac du Huit de l'A.P.E.L.-du-Huit pour l'obtention d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention – Amélioration des cours d'eau de la MRC.
- **Nominations** de Charles Rodrigue et de Alex Sauvageau à titre de patrouilleurs nautiques au Grand lac St-François.
- **Demande déposée à la CPTAQ** dans le projet d'implantation d'un centre de transformation agroalimentaire afin d'obtenir l'exclusion de 2,2 hectares.
- **Mandats :**
  - à la firme Englobe pour la réalisation d'une **étude géotechnique** (10 940 \$) afin de fournir des recommandations de structures de chaussée pavée pour les tronçons de chaussée autour du lac Jolicoeur;
  - à Excavation Germain Daigle pour le **balayage** de certaines rues et certains chemins sur le territoire de la Municipalité (100 \$/h);
  - d'honoraires professionnels à André Mercier, consultant pour la **préparation de plans et devis** dans les projets de patinoires extérieures de St-Daniel et Sacré-Cœur-de-Marie.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 249-19 relatif aux **rejets dans les réseaux d'égout** municipaux.

## MOT DU CLUB AMITIÉ FADOQ

RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE

# fadoq

### AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB AMITIÉ FADOQ D'ADSTOCK  
(SECTEUR ST-MÉTHODE)

Le conseil d'administration vous invite à participer à l'assemblée générale annuelle de votre club FADOQ qui aura lieu :

**Date :** LE 20 JUIN 2019

**Heure :** 13h00

**Lieu :** ÉDIFICE BERNARDIN-HAMANN

Bienvenue à tous!

Yvon Grégoire, président

Deux conférenciers fiscalistes nous parleront des crédits d'impôts reliés à notre condition, notre âge, aux proches-aidants et tout ce que souvent on ignore. Soyez nombreux!

**Après-midi de danse :** veuillez prendre note que les activités de danse du lundi feront relâche pour la période estivale; nous nous rencontrerons seulement une fois par mois pour les mois d'été : **lundi le 17 juin, lundi le 15 juillet et lundi le 19 août**. Les activités de danse à toutes les semaines reprendront en septembre. Merci à tous nos participants, merci à Mme Gabrielle Dorval qui a donné bénévolement de son temps afin de rendre cette activité accessible et intéressante. Bonnes vacances à tous !

**Nouveau projet :** tel qu'annoncé au mois de mai, le projet **Adstock s'active** pour lequel votre club a obtenu une subvention de 16 000 \$, est un programme favorisant le maintien des saines habitudes de vie pour les aînés. Ce programme est offert à toute la population d'Adstock âgée de 50 ans et plus et pas besoin d'être membre FADOQ pour y participer. Des affiches seront placées dans les commerces et les lieux publics de la municipalité pour que vous puissiez voir la programmation. Mme Charlie-Maude Gingras, organisatrice communautaire du Bureau de soutien à l'action intersectorielle et aux relations avec la communauté d'Adstock nous a aidés à monter le projet et est venue nous le présenter au déjeuner du 17 mai.

Pour les mois de juin, juillet et août nous explorerons diverses sessions d'essai d'activités supervisées et animées par un kinésologue du CAPS du CÉGEP de Thetford afin de déterminer quelles disciplines nous favoriserons pour les mois de septembre 2019 jusqu'à la fin du projet qui devrait se terminer vers la mi-mars 2020. Ces activités seront offertes gratuitement à tous les participants sauf les fois où nous irons à l'extérieur comme dans les secteurs St-Daniel, Ste-Anne-du-Lac et Sacré-Cœur-de-Marie. Les participants contribueront alors à défrayer les coûts de co-voiturage. Profitez de ce projet qui vous est offert gratuitement.

**Déjeuner mensuel de mai :** notre déjeuner de mai a eu lieu le vendredi 17 mai au restaurant Rivana. 40 personnes étaient présentes. Les prix de présence ont été gagnés par Mme Yolande Perreault et Mme Linda Roy. Le prix pour la fête des Mères, un traitement de pieds offert par Mme Lise Turcotte, a été gagné par Mme Jeanne D'Arc

Nadeau. Les anniversaires du mois Mme Rita Mercier et Mme Gisèle Dostie et le prix fut remporté par Mme Gisèle Dostie.

**Déjeuner de juin :** le déjeuner aura lieu le **vendredi 21 juin 2019** avec une conférence sur la santé auditive par un représentant de LOBE. Invitation spéciale à tous les clubs d'Âge d'Or d'Adstock à venir nous rencontrer lors de nos déjeuners mensuels.

Aussi, **invitation à tous** ceux qui aimeraient joindre notre club, nous serons heureux de vous accueillir. Nous souhaitons offrir des moyens faciles de garder notre santé, notre forme et avoir des moments d'activités sociales. De nombreux avantages vous sont offerts si vous adhérez au club Amitié FADOQ : rabais dans plusieurs restaurants, rabais en assurance, rabais dans plusieurs commerces de la région. Bienvenue à tous!

Aussi ne manquez pas votre **après-midi de jeux** qui a toujours lieu le quatrième mercredi, donc le **26 juin**. Bienvenue à tous!

**INFO:** Membres du bureau de direction : Yvon Grégoire 418 422-2197, Denis Perreault 418 333-3470, Gisèle Perreault 418 422-5654, Madeleine Mercier 418 422-2395, Rosianne Perreault 418 422-2974, Jeannine Pomerleau 418 422-2155 et Rita Vigneault 418 422-2067

## RECONNAISSANCE DE LA MRC

Même s'ils sont les principaux artisans et gardiens de notre patrimoine bâti, les propriétaires de maisons anciennes sont rarement récompensés pour leurs efforts et leur passion. Soucieuse de mettre en valeur le patrimoine bâti de l'ensemble de son territoire, la MRC des Appalaches a décidé pour une deuxième fois de récompenser 19 propriétaires de maisons ou de bâtiments agricoles afin de souligner leur contribution à la préservation de notre patrimoine.

La Municipalité d'Adstock a désigné sa propriété coup de cœur à M. Jean-François Fortier pour avoir préservé le caractère patrimonial de la grange, pour la qualité des interventions effectuées et pour le cachet remarqué aux abords de la route 269 (avant de prendre la descente vers le lac Jolicoeur ou avant la première courbe pour aller à Sacré-Cœur-de-Marie). « Par leur investissement personnel, ces propriétaires contribuent à l'embellissement et à la mise en valeur de nos secteurs, de nos villages et de nos campagnes », de souligner M. Pascal Binet.



## LES RÉGATES

Au début des années 1940, monsieur Alfred Frenette organisait des régates en face du chalet familial en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Thetford Mines.

Bien sûr les régates étaient bénies par le curé et plusieurs centaines de personnes y assistaient. Il y avait aussi des compétitions de natation, de canots, de chaloupes à rames (verchères), de chaloupes à moteur et de voiliers. La grande finale était une course de bateaux à moteur avec des « écopeaux », une sorte de bateau plat qui touchait à peine à l'eau à grande vitesse. Un jour, un grave accident est survenu, une des « écopeaux » a percuté le cran de roche près de l'Île et s'est brisée en plusieurs morceaux. Le pilote a été sauvé de justesse.

## UNE PREMIÈRE CATASTROPHE

Suite à cet événement, il a été décidé de faire exploser le cran de roche. À cette époque, la dynamite était facile d'accès dans un milieu minier comme le nôtre. Donc, une barge a été aménagée sur le lac, une foreuse est venue y percer des trous et plusieurs centaines de livres de dynamite y ont été placées. L'opération aura cependant laissé de graves traces.

En effet, le lendemain de l'explosion, le lac était recouvert de poissons morts. Ce jour-là, le Lac du Huit venait de connaître sa première catastrophe humaine. Les riverains ont récupéré les carcasses avec leurs verchères et les ont mises sur les terres agricoles environnantes. Une odeur pestilentielle a duré plusieurs jours.

## L'ENSEMENCEMENT

A la suite de ce carnage, la municipalité a fait des démarches et procédé à l'ensemencement de maskinongés et plus tard de dorés (1954 à 1960). Plus jamais la pêche a été la même au Lac du Huit.

## DANS UN PETIT CARNET LAISSÉ PAR MAURICE SAMSON, NOUS RETROUVONS L'HISTOIRE DE L'UN DE SES ENSEMENCEMENTS :

*Vendredi 18 avril 1958. Visite au camp de Albert Grégoire. Avons ouvert la route arrière des chalets à partir de la chapelle jusque chez Jean-Paul Dodier (aujourd'hui François Côté) pour l'ensemencement. Avons pélé-té de 6h00 à 8h30 pm avec l'aide du camion de Jean-Paul Dodier. Après, nous sommes rendus prendre quelques bières au camp de Albert Grégoire. Avons eu de la visite : Gaston Dodier, Jean-Guy Samson. Très belle température. Albert Grégoire, Maurice Samson, Jean-Paul-Dodier, Gérard Huot. Avons descendu avec le char jusqu'à la chapelle.*

*Samedi le 19 avril 1958. Ensemencement du doré, environ 600. Le premier camion est arrivé vers 8h30. Nous avons déchargé le doré dans la rivière chez Jean-Paul Dodier. Étaient présents : Léonard Gagné (mairie), Jean-Paul Dodier (pro-mairie), Émile Couture (agent Molson), Henri-Louis Leblond (garde-chasse et pêche), Raymond Setlakwe, Corriveau et son assistant police des liqueurs, Albert Grégoire et son épouse ainsi que son fils Yves, Lauréat Faucher, Gérard et Roland Bélanger, Émile Chamberland et ses deux fils, Gérard Huot et Maurice Samson.*

*Vers 10h30, avons reçu la visite de Marcel Croteau, Roger Fortin, Yves Paquet et Burt Loignon. Ces derniers avaient ensemencé le Lac à la Truite, environ 300. Très belle température.*

*Lundi le 21 avril 1958. À 5h30, nous sommes montés au lac pour l'ensemencement du doré; il y en avait 300. Étaient présents : M. Mme Léonard Gagné, M. Mme Pitou Létourneau, M. Mme Gérard Bélanger et leurs deux fils Gaston et Roland, Jean-Paul Dodier et ses trois fils Gaston, Gilles et Guy, Jean-Guy Samson, Ulric Bourgeault, Gérard Huot et Maurice Samson. Le garde-chasse et pêche, M. Henri-Louis Leblond.»*

## DOIT-ON NOURRIR LES ÉCUREUILS ?

**NON, PAS D'AVANTAGE QUE LES CANARDS...**

- Ils peuvent alors s'habituer à se faire nourrir et perdre leur habitude de rechercher leur nourriture dans la nature. Ils peuvent surtout développer des problèmes de santé.
- Ils peuvent associer les humains à la nourriture et devenir désagréables auprès des personnes qui les apprécient moins. L'écureuil peut être audacieux.
- Les nourrir les encourage à se rassembler dans une zone, en quantité supérieure à ce que la nature peut leur offrir. Cette densité de population peut également favoriser la propagation de maladies.

- Ils peuvent être dérangeants s'ils commencent à déterrer vos plates-bandes et celles de vos voisins, à grignoter les rebords de fenêtres ou à nicher dans les greniers.

Si vous aimez ces visiteurs, vous pouvez planter des plantes indigènes ou des arbustes tels que le merisier des oiseaux (ou cerisier sauvage), le cornouiller stolonifère et l'aubépine. Ils leur fourniront abri et nourriture.

Les arbres qui importent dans le régime alimentaire des écureuils incluent le chêne, le caryer, le hêtre, le pin, l'épinette et l'érable. Ces plantes fournissent des noix, des boutons et des fruits, et certaines servent également de sites de nidification.

Le 6 juin 2019  
sera bénéfique  
pour tous !

Distribution de  
**1 776 440 \$**  
en ristournes !

## UNE ANNÉE TRANQUILLE

LINDA ROY, COORDONNATRICE



Comité de promotion industrielle  
d'Adstock inc.

Le Comité de promotion industrielle d'Adstock a tenu son assemblée générale le 1<sup>er</sup> mai dernier. Cette assemblée avait pour but d'informer les personnes présentes sur les activités qui ont eu lieu pendant l'année, les états financiers présentés par madame Andrée Roy de la firme Blanchette Vachon, les projets qui retiennent l'attention du CPI ainsi que l'élection des administrateurs.

### Du côté des activités :

- au cours de l'été et de l'automne, la venue du gaz naturel a monopolisé les routes et les rues de la Municipalité occasionnant plusieurs dérangements dont certains encore présents mais enfin le projet a été réalisé et plusieurs entreprises et institutions sont désormais branchées au réseau et bénéficient d'économie en chauffage;
- au début décembre, la tour de télécommunication a finalement été opérationnelle mais décevante concernant les résultats attendus. Le signal émis a très peu amélioré les communications cellulaires à certains endroits. La venue d'une autre tour sur le mont Adstock améliorerait grandement le signal;
- la Municipalité a finalisé la préparation des terrains dans le parc industriel. Ainsi, les terrains préparés pourront attirer de nouvelles entreprises et donneront une longueur d'avance aux projets futurs;
- au niveau des projets, nous avons eu quelques demandes qui n'ont pas été réalisées, les promoteurs s'étant retirés;
- au niveau des subventions, nous avons deux demandes en cours dont une connaîtra un dénouement sous peu et l'autre quand les travaux auront été finalisés;
- finalement, la mise à jour du répertoire des entreprises a été faite en décembre, la municipalité compte maintenant 83 entreprises, commerces et institutions.

**Ce qui retiendra l'attention du CPI au cours de la prochaine année:** le renouvellement du bail de la pharmacie, le suivi des dossiers de la tour de télécommunication au mont Adstock et de la fibre optique, l'étude pour la construction d'un incubateur industriel, la demande de joindre la Chambre de commerce de Thetford, le suivi de divers projets, la recherche de nouveaux investisseurs ainsi que la mise en place d'un protocole de demandes d'aide financière.

Ainsi les membres qui formeront le **conseil d'administration 2019-2020** sont : M. Serge Bolduc, vice-président; M. Michel Rhéaume, secrétaire-trésorier, MM. Marc Drolet, Yves Gamache et Serge Nadeau, administrateurs ainsi que M. Benoît Faucher, administrateurs pour les projets spéciaux. Le poste de président reste à déterminer parmi les administrateurs, il y a également un poste vacant.

En terminant, le CPI a connu une année de tranquillité mais se consacre désormais sur la recherche de projets afin d'attirer la venue de nouvelles entreprises ainsi qu'à la création de nouveaux emplois. Félicitations aux administrateurs qui ont à cœur le développement économique de notre municipalité.

## PETITES ANNONCES

**LES VIEUX CHUMS** à votre service ! Duo parfait pour vos soirées. Musique d'hier à aujourd'hui. Danses : country, sociale etc. Animation et plaisir assurés. En semaine comme en fin de semaine. Au plaisir de vous rencontrer : **Lili : 418 449-4891 / Jean-Claude 418 332-2656.**

**CHAMBRE À LOUER à Longueuil Est**, secteur de choix, pied à terre pour personne de l'extérieur (5 jours/semaine), meublée, literie, télé, câble, Internet, micro-ondes, frigo. Non-fumeur, propre, références. 400\$/mois. Info : **450 677-2385.**

### LOCATIONS :

Possibilité de **location de la salle des Riverains du lac Bolduc** pour 150\$. Info : Lisette ou Renaud au **581 333-0242**. Information supplémentaire Lisette Fortin, secrétaire.

**Location de la salle** communautaire de l'Association des riverains du lac Jolicoeur au coût de 100\$ pour les membres et 120\$ pour les non-membres. Info : Renelle Morissette cell : **418 930-0205** rés : **418 422-2982.**

## BALAYAGE DES RUES

### MESSAGE AUX ASSOCIATIONS CONCERNÉES

Un mot pour vous informer que selon les conseils des spécialistes en voirie, le balai à rue sera passé dans les secteurs concernés au plus tard à la première semaine de juin à cause du poids de la machinerie, ceci afin de ne pas abîmer les chemins à cause du dégel et de certaines infrastructures moins adaptées.

De plus, la Municipalité a décidé de faire appel à un sous-contractant, car l'équipement municipal est moins adéquat et soulève plus de poussière. Vous pouvez parcourir notre nouveau site web à l'onglet info-travaux pour connaître le suivi de ce dossier. Merci de votre compréhension !



### CABANONS ET GAZÉBOS PERSONNALISÉS

500 route 267  
Adstock (secteur Saint-Daniel)  
G0N 1S0  
RBQ 5731-7141 01

Maxime Chouinard  
**418 422-2323**  
www.CabanonsChouinard.com

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE, EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSignée QUE :**

1. À la suite de la consultation publique tenue le 9 mai 2019, le Conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2019, a adopté, avec modifications, le second projet de règlement no 245-19 amendant le règlement de zonage no 69-07 et a adopté le second projet de règlement no 246-19 amendant le règlement de lotissement no 70-07.
2. Le second projet de règlement no 246-19 a pour objet :
  - d'intégrer les dispositions réglementaires du plan d'aménagement d'ensemble du Domaine Escapad;
  - de classer les usages et normes permis par zone à l'intérieur de grilles des spécifications;
  - de modifier et d'ajouter de nouvelles classes d'usage;
  - d'ajouter des normes concernant l'orientation d'un bâtiment principal;
  - de revoir les normes applicables à l'intérieur du Pôle récréotouristique du mont Adstock;
  - d'ajouter un coefficient maximal d'emprise au sol selon la superficie des terrains dans les zones de villégiature. Le coefficient se veut être le rapport souhaité entre la superficie occupée par un bâtiment et celle du lot. Le coefficient se veut modulable et a pour objectifs d'éviter l'occupation maximale des terrains et d'harmoniser les bâtiments avec l'environnement bâti;
  - de remplacer le chapitre concernant l'abattage d'arbres en zone de villégiature et à l'intérieur des périmètres urbains afin d'obliger la conservation d'un couvert minimal d'arbres ou d'arbustes en fonction de la superficie des terrains et du type d'usage sur les propriétés;
  - de modifier certaines dispositions du chapitre sur les bâtiments et constructions accessoires dont :
    - ajout d'une norme concernant les garages isolés accessoires à une résidence;
    - ajout de normes pour les abris à bois;
    - ajout de normes pour les poulaillers domestiques;
    - de modifier le chapitre sur les piscines afin d'inclure des normes applicables aux spas;
    - de remplacer le chapitre sur les clôtures et les haies afin de modifier les normes relatives aux nombres de cases minimales de stationnement selon le type d'usage et afin d'en faciliter la compréhension.
3. Le second projet de règlement no 247-19 a pour objet :
  - d'intégrer les dispositions réglementaires du plan d'aménagement d'ensemble du Domaine Escapad;
  - d'établir une largeur maximale pour le lotissement d'un terrain destiné à un usage résidentiel desservi par les réseaux d'aqueduc et/ou égout.
4. Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'une disposition des règlements soit soumise à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Sont susceptibles d'approbation référendaire les articles 6 à 13, 15 à 20, 22, 27 à 34 et 36 du second projet de règlement

numéro 245-19. Sont également susceptibles d'approbation référendaire les articles 4, 5, et 8 à 10 du second projet de règlement numéro 246-19. Une demande peut provenir de toute zone du territoire de la Municipalité d'Adstock. Il est possible de consulter le plan de zonage au bureau municipal ou sur le site Internet de la Municipalité.

- Pour être valide, une demande doit remplir les conditions suivantes: indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient; être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient, le cas échéant la Municipalité d'Adstock, ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone d'où elle provient n'excède pas 21; la période de validité concernant la réception d'une demande de participation est du 30 mai au 6 juin 2019; être reçue par la municipalité au plus tard le 6 juin 2019.
5. Est une personne habile à voter :
    - une personne ayant droit de signer une demande de participation à un référendum, toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplissait toutes les conditions suivantes le jour de l'adoption des seconds projets de règlement, soit le 13 mai 2019 : être majeure, de nationalité canadienne et ne pas être en curatelle; être soit : domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et domiciliée au Québec depuis au moins 6 mois; propriétaire d'un immeuble ou occupante d'une place d'affaires, dans une zone d'où peut provenir une demande, depuis au moins 12 mois; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception, par la municipalité, d'un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant cette inscription; dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'une place d'affaires, il est nécessaire que la personne soit désignée, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants, comme étant celle qui a le droit de signer la demande en leur nom; l'inscription étant alors conditionnelle à la réception de ladite procuration par la municipalité; dans le cas d'une personne morale, il est nécessaire qu'elle désigne par résolution, parmi ses membres, administrateurs et employés, une personne ayant le droit de signer la demande et qui, le jour de l'adoption des seconds projets de règlement, soit le 13 mai 2019, était majeure, de citoyenneté canadienne et n'était pas en curatelle.
  6. Toute disposition des seconds projets de règlement qui ne fera pas l'objet d'une demande valide de participation à un référendum, sera réputée comme ayant été approuvée par les personnes habiles à voter et pourra être incluse dans un règlement qui entrera en vigueur conformément à la Loi.
  7. Les projets de règlement sont disponibles pour consultation au bureau municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la Municipalité au [www.adstock.ca](http://www.adstock.ca).

DONNÉ À ADSTOCK, CE 14 MAI 2019.

La directrice générale, *Julie Lemelin*

## ANTOINE LEHOUX REÇOIT 3 000 \$

La remise des bourses Loto-Québec, réservée aux athlètes ayant une limitation physique ou sensorielle, s'est déroulée au complexe sportif Claude-Robillard pendant le Défi sportif AlterGo, dont Loto-Québec est l'un des commanditaires principaux. Parmi les 15 boursiers 2019, notons la présence d'Antoine Lehoux, qui défend les couleurs du pays au Championnat du monde de parahockey,

**Antoine Lehoux / parahockey / 25 ans / Adstock**

- Médaillé d'argent à la Coupe Canadian Tire avec l'équipe canadienne
- Actuellement avec l'équipe canadienne au Championnat du monde
- Athlète à temps plein
- Antoine est un joueur vraiment rapide sur la glace et sait rester bien en contrôle de ses émotions. Il travaille ses transitions avec la rondelle et veut aussi développer une meilleure vision du jeu. Il ambitionne d'être médaillé d'or au Championnat du monde et ensuite aux Jeux paralympiques de Pékin en 2022. Le parahockeyeur désire travailler à son compte en dessin de bâtiment ou en dessin industriel. Félicitations Antoine!



## ACTIVITÉS À L'ÉCOLE DE LA SOURCE

LÉANNE, ROSA ET LESLIE

ÉLÈVES DE LA CLASSE DE 5<sup>E</sup> ET 6<sup>E</sup> ANNÉES



Credit photo: Annie Lachance

À l'école de la Source, les activités sont au rendez-vous! L'hiver, on peut faire de la raquette dans un sentier très bien entretenu. Les raquettes, en bon état, sont fournies par l'école. Tous les élèves en bénéficient, surtout nos petits de la maternelle. Ils profitent de cette belle activité régulièrement. Le patin fait partie de nos sports d'hiver car nous avons la patinoire libre en tout temps tout juste à l'arrière de l'école. La moitié de la patinoire extérieure sert au hockey et l'autre au patinage libre. Comme la sécurité est importante, il faut obligatoirement porter un casque. Tout le monde s'amuse bien car même en bottines tous les participants sont admis. Nous sommes même allés jouer au parc St-Noël pratiquer plusieurs activités extérieures comme; le ski de fond, de la glisse et jouer dans les modules. Le professeur d'anglais a même participé!

*La neige fond trop vite car nous ne voulons pas arrêter ces belles activités! ;)*

## MERCI ALICE!

MADELEINE NADEAU

Le Comité des bénévoles et de la Popote roulante de St-Méthode tient à remercier madame Alice Roy pour les 15 années à la présidence de la Popote roulante et comme administratrice au conseil d'administration du Comité des bénévoles. Alice a rendu d'innombrables services à la communauté pendant toutes ces années mais pour des raisons de santé, elle a

dû se retirer. Nous lui souhaitons un bon séjour et une bonne retraite dans sa nouvelle demeure. Madame Rita Grenier la remplacera comme présidente de la Popote roulante et vous pouvez la rejoindre au 418 422-2455.

Merci encore à Alice et bienvenue à Rita. Veuillez noter que les accompagnements-transports et la livraison de la popote se poursuivent toujours. Bon été!



Credit photo: Madeleine Nadeau

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION  
FOREUSE DE PUIITS SUR CHENILLE

OPÉRATION À USUELE ROTATION :  
MEILLEUR SCÉLÈNEMENT AU ROC  
MEILLEUR QUALITÉ DE TRAVAIL  
OPÉRATION PLUS COMMODE ET PLUS LÉGÈRE

418-338-5311 OU 1 800 567-5829

GRUPPE  
**Puitbec**

100, 1000-1000-10

100%  
fait au  
Québec



Leader mondial en fondations vissées

techno **PIEUX**



418 333-4218  
TECHNOPIEUX.COM

**PROCHAINE ÉDITION**

**12 JUIN 2019** DATE DE TOMBÉE POUR LES  
ARTICLES DE L'ÉDITION DE **JUILLET / AOÛT 2019**  
INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE: : 5-6-12-13-19-20-26-27**  
**Mercredi-19h/20h-jeudi 14h/15h**

**1 DÉFI 4 VENTS - LANCEMENT D'ADSTOCK S'ACTIVE**

**3** [Lundi] Cueillette de la récupération  
**10h00 : Adstock s'active!** à St-Méthode

**9** [Dimanche] **9h00: L'Association des riverains du lac Bolduc** : rencontre avec un biologiste au chalet d'accueil.

**9h30 : assemblée de l'Association Communautaire du chemin de la Presqu'île** au Centre des loisirs de Ste-Anne-du-Lac.

**10h00 : rassemblement annuel de la Paroisse St-Esprit des Pentes-Côtes** débutant par une messe à 10h00, suivie d'un buffet froid à l'Édifice Bernardin-Hamann. Coût : 15 \$. Cartes en vente auprès de votre secrétariat ou responsable de vos communautés. Réservation à l'avance requise s.v.p.

**10** [Lundi] Cueillette des ordures  
**10h00 : Adstock s'active!**  
**19h30 : conseil municipal** au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac

**16 BONNE FÊTE À TOUS LES PAPAS**

**17** [Lundi] Cueillette de la récupération  
**10h00 : Adstock s'active!**



**20** [Jeudi] **13h00** : assemblée générale du **Club Amitié FADOQ** à l'édifice Bernardin-Hamann

**18h30** : Spectacle en plein air sur le perron de l'église St-Méthode

**21** [Vendredi] Début de l'été

**8h30** : déjeuner du **Club Amitié FADOQ** au restaurant Rivana. Bienvenue!

**22** [Samedi] **10h00 à 16h30** : Ouverture de la **plage du Parc Frontenac**

**23** [Dimanche] : **Fête de la St-Jean** dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie à compter de 12h00  
Bienvenue à tous.

**24 FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC**

[Lundi] Bureau municipal fermé  
Cueillette des ordures



**26** [Mercredi] **13h00** : le **Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à son après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter vous sera servi. Bienvenue à tous! Info : Yvon Grégoire

**18h00: le Conseil municipal** en tournée au Centre des loisirs de Sainte-Anne-du-Lac

**27** [Jeudi] Collecte des objets volumineux dans les zones de villégiature

## LES JARDINS BEAUSÉJOUR

Annuelles, légumes, arbustes, vivaces, arbres

1631, 36<sup>e</sup> Rue (Route 269 Nord)  
La Guadeloupe  
(Québec) G0M 1G0



**SOLARIUM ADSTOCK**

Solarium  
**3 et 4 saisons**

Solarium Adstock  
www.solariumadstock.ca  
418 422-4000



**Daniel Bisson**  
COORDONNATEUR COMMERCIAL

## ROYAL LEPAGE

PRO

www.royallepage.ca

**418-338-4220**

Cell: **418-334-4774**

daniel.bisson@royallepage.ca

## GESTION IMMOBILIERE

**ADSTOCK GIA**

Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer

9 rue de la Plage Est  
Adstock (Québec) G0N 1S0  
legroupesmc@explornet.com

**418 422-5502**

www.gestionimmobiliereadstock.com

www.gestionimmobiliereadstock.com